



COMMUNIQUÉ
Lausanne, le 15 septembre 2025

La Voie Bleue – N4 relie désormais Corsier à Bellevue en 15 minutes

Le lundi 15 septembre, la Voie Bleue entre Corsier et Bellevue est lancée. Le premier passager a été accueilli à bord.

Une nouvelle ligne lacustre pour une mobilité durable et multimodale

Le lundi 15 septembre, la Voie Bleue – N4 a été inaugurée entre Corsier et Bellevue. À cette occasion, le premier passager a été accueilli à bord.

Destinée à faciliter les déplacements quotidiens entre les deux rives, cette nouvelle ligne propose 10 allers-retours par jour du lundi au vendredi en seulement 15 minutes et offre un gain de temps pouvant atteindre 1h30 par jour par rapport aux trajets en voiture ou en transports publics terrestres.

« Avec 15 minutes de traversée, je gagne du temps, mais surtout je profite d'un trajet tranquille, loin du bruit, du trafic et des voitures... et en plus, regardez comme c'est beau ! Ça change tout !! », s'est réjouie l'une des premières usagères de la Voie Bleue montée avec son vélo.

Assurée par le bateau « Valais » entièrement transformé pour répondre aux standards du transport régional de voyageurs, la liaison a été conçue pour favoriser l'intermodalité. Le vélo est au cœur de projet : le bateau est spécialement aménagé pour accueillir jusqu'à 40 vélos et trottinettes.

Un choix évident face à l'engorgement du trafic

Face à la saturation croissante du réseau routier genevois, amplifiée par les nombreux chantiers prévus dans les prochaines années – dont la réfection du pont du Mont-Blanc –, la Voie Bleue utilise le potentiel du lac comme trait d'union naturel entre les deux rives.

Portée depuis cinq ans par 12 communes genevoises, des partenaires privés et la CGN, avec le soutien du Canton de Genève, la Voie Bleue offre une alternative rapide, écologique et confortable à la voiture. Son ambition est claire : favoriser le report modal et viser le « zéro voiture » grâce à une chaîne de mobilité douce de porte à porte.

« La Voie Bleue relie les rives du lac en complétant le réseau des transports publics du Grand Genève. Elle est une contribution importante pour renforcer l'attractivité des modes de déplacement durables » explique Benoît Gaillard, Président de la CGN.

Toutes les études d'impact, menées par des experts indépendants sur l'eau, l'air, le bruit ou la mobilité, confirment le respect des normes environnementales en vigueur. Une concertation a également été engagée avec les acteurs du lac afin de garantir une cohabitation équilibrée et respectueuse des usages. En réponses aux interrogations concernant le site palafittique, une expertise indépendante réalisée par Hydrique Ingénieurs démontre l'absence d'impact du trafic de la Voie Bleue sur cette zone protégée.

Le projet répond ainsi pleinement aux exigences légales en matière de durabilité, d'aménagement du territoire et de viabilité économique.

Gratuité pour toutes et tous jusqu'à la fin de l'année

Afin de permettre aux usagers de se familiariser avec ce nouveau mode de transport, la ligne N4 est gratuite jusqu'au 24 décembre 2025. La Voie Bleue vise ainsi un large public : travailleurs, étudiants, cyclistes, touristes ou simples promeneurs. Le bateau « Valais » a ainsi été spécialement réaménagé pour accueillir vélos ou trottinettes.

Les débarcadères retenus, déjà exploités par la CGN, sont situés à proximité des arrêts tpg, du Léman Express (rive droite) et des pistes cyclables. 10 allers-retours par jour aux heures de pointe permettront une véritable fluidité aux heures les plus demandées.

Une phase test de 3 ans

Le lancement de la Voie Bleue marque le début d'une phase pilote de trois ans, destinée à évaluer et affiner ce nouveau service de transport. Si cette phase est concluante, l'acquisition d'un bateau zéro émission sera envisagée. L'intégration future de la ligne au système tarifaire Unireso fait également partie des projets des partenaires de la Voie Bleue.

Horaire

Destinée à faciliter les déplacements quotidiens entre les deux rives, cette nouvelle ligne propose 10 allers-retours par jour du lundi au vendredi en seulement 15 minutes.

CORSIER › BELLEVUE ²

Ⓐ	05h55 , 06h10
Ⓐ	06h40 , 06h55
Ⓐ	07h25 , 07h40
Ⓐ	08h10 , 08h25
Ⓐ	08h50 , 09h05
.....	
Ⓐ	17h15 , 17h30
Ⓐ	17h55 , 18h10
Ⓐ	18h40 , 18h55
Ⓐ	19h25 , 19h40
Ⓐ	20h10 , 20h25

BELLEVUE › CORSIER ²

Ⓐ	06h20 , 06h35
Ⓐ	07h05 , 07h20
Ⓐ	07h50 , 08h05
Ⓐ	08h30 , 08h45
Ⓐ	09h10 , 09h25
.....	
Ⓐ	16h58 , 17h13
Ⓐ	17h35 , 17h50
Ⓐ	18h20 , 18h35
Ⓐ	19h05 , 19h20
Ⓐ	19h50 , 20h05

Tarifs

Afin de permettre au plus grand nombre de découvrir cette offre, les trajets sont gratuits jusqu'au 24 décembre 2025.

La gratuité concerne également les vélos.

Informations voyageurs

Une chaîne Whatsapp a été créée afin de recevoir toutes les informations et les éventuelles perturbations de la ligne.

L'activation peut être faite directement scannant un code QR.



Connexion optimale

Les débarcadères ont été pensés pour une intégration optimale, en connexion avec le réseau cyclable, les arrêts tpg et le Léman Express :

A Bellevue : 2 minutes à pied (180 m) de l'arrêt tpg Bellevue-Mairie et à moins de 300m de la gare Léman Express « Genthod-Bellevue ».

A Corsier : à 5 minutes à pied (450 m) de l'arrêt tpg Corsier-Port.

Contact

Service presse : +41 21 614 62 13 – presse@cgn.ch